

RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY MERLIN FRANCE
RUE CHANZY
59260 LEZENNES
A l'attention de : M. GROUX

TRANSPORT MECANIQUE

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Installation d'ascenseur	5	3	2	2

Adresse d'intervention :
LEROY MERLIN FRANCE
RUE HENRI DELAUNAY
93210 SAINT-DENIS

Mission réalisée le 19/10/22

Date de vérification précédente : 17/12/21
Périodicité : 12 mois / Prochaine vérification : 10/23

Références SOCOTEC :

N° du rapport : 908A0/AM/22/6854

Date du rapport : 19/10/2022

N° d'affaire : 1908N11P0000002/101000

Désignation : GCN - LEROY MERLIN ASCENSEUR-MAG N° 115 - ST DENIS (93) - Vérifi

N° intervention : N11P0220700000000679



Présence d'observation(s)

Références Client :

Site : Ascenseurs

1.0.0.1 - TM111676

Agence Equipements Seine st Denis

Pôle Eqts IDF - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 22 Avenue des Nations - 93420 VILLEPINTE
Tél. : (+33)1.41.84.01.35

Email : equipements.blanc-mesnil@socotec.com

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles

Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier

Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M SAVARD Arnaud

Nombre de pages : 14



Accréditation
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur
www.cofrac.fr

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observations	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
MP Altor	Installation d'ascenseur	Accès parking asc. droit			19/10/22	0	X		3
	Ascenseur		A934016	3034/2	19/10/22	0			3
	Installation d'ascenseur	Accès parking asc. gauche			19/10/22	0			4
	Ascenseur		A934017	3035/1	19/10/22	19			4
	Installation d'ascenseur	Intérieur magasin			19/10/22	0			6
	Ascenseur		A934020	ANC2120	19/10/22	14		Oui	6
	Installation d'ascenseur	Réception ascenseur droit			19/10/22	0	X		8
	Ascenseur		A934019	3001/4	19/10/22	0			8
	Installation d'ascenseur	Réception ascenseur gauche			19/10/22	0			9
	Ascenseur		A934018	3000/3	19/10/22	14		Oui	9

EQUIPEMENTS NON VERIFIES

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Equipement non vérifié en raison de :
MP Altor	Installation d'ascenseur	Accès parking asc. droit	A934016	3034/2	19/10/22	Appareil à l'arrêt le jour de notre vérification (le 19/10/2022) (Fuites d'huile).
	Installation d'ascenseur	Réception ascenseur droit	A934019	3001/4	19/10/22	Appareil à l'arrêt le jour de notre vérification (le 19/10/2022) (portes détériorées).

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de Mr Aissani (responsable sécurité Leroy Merlin).

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : Mr Lopes (société MP Altor)

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles dont l'ensemble des points figurent dans le tableau de référence joint au présent rapport

VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/ACCS PARKING ASC. DROIT)

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de personnes
Installateur	Schindler
Année d'installation	2003
Constructeur	Schindler
Mainteneur	MP Altor
Localisation	Accès parking asc. droit
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12

1.1.1. Ascenseur (A934016/3034/2)

Identification de l'ascenseur	A934016
Libellé client	3034/2
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	4
Charge nominale (kg)	3200
Nombre de personnes	42
Vitesse nominale (m/s)	0,6
Type de suspension	Vérin et câbles
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Absence d'informations techniques

1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

L'installation n'a pas été vérifiée (Appareil à l'arrêt le jour de notre vérification (le 19/10/2022) (Fuites d'huile).)

2. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/ACCS PARKING ASC. GAUCHE)

2.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de personnes
Installateur	Schindler
Année d'installation	2003
Constructeur	Schindler
Mainteneur	MP Altor
Localisation	Accès parking asc. gauche
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12

2.1.1. Ascenseur (A934017/3035/1)

Identification de l'ascenseur	A934017
Libellé client	3035/1
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	5
Charge nominale (kg)	3200
Nombre de personnes	42
Vitesse nominale (m/s)	0,6
Type de suspension	Vérin et câbles
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Absence d'informations techniques

2.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquels il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

2.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (A934017/3035/1)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Documents / Dernier rapport de contrôle technique	Absence d'enregistrement concernant la levée de réserves formulées par le contrôleur. Assurer la réalisation des actions correctives destinées à supprimer ou atténuer les défauts identifiés lors du contrôle technique.	1
Documents / Dernier rapport de vérification périodique	Absence d'enregistrement concernant la levée de réserves formulées lors de la précédente vérification. Assurer, conformément aux exigences réglementaires, la réalisation des interventions destinées à supprimer ou atténuer les défauts présentant un danger pour la sécurité des personnes ou portant atteinte au bon fonctionnement de l'appareil.	2
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Accès à la zone de machinerie et de poulies, condamnation d'accès	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de secours situé dans le local de machinerie.	3
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Fiche signalétique	Fiche signalétique absente. Assurer la disponibilité de la fiche signalétique (synthèse de l'étude de sécurité spécifique à l'installation).	4

Eléments vérifiés	Observations	N°
Machinerie, poulie, électricité / Etat général de la machine	Fixer correctement le flexible d'alimentation en huile situé dans le local de machinerie.	5
Habitacle (Cabine) / Eclairage cabine	Refixer les éclairages de la cabine.	6
Habitacle (Cabine) / Eclairage de secours dans la cabine	L'éclairage de secours dans l'habitacle ne fonctionne pas. Remettre en état l'éclairage de secours de l'habitacle.	7
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Remettre en état de fonctionnement les voyants rouge et vert du dispositif de demande de secours en cabine.	8
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Relier le dispositif de demande de secours en cabine au PC de sécurité (la liaison vers la société de maintenance fonctionne correctement). Le PC de sécurité devra être en mesure de nous communiquer l'origine de l'appel.	9
Habitacle (Cabine) / Organes de commande et de signalisation en cabine	Refixer la boîte à boutons en cabine.	10
Habitacle (Cabine) / Eléments constitutifs de l'habitacle	Régler la hauteur de la porte de la cabine.	11
Habitacle (Cabine) / Eléments constitutifs de l'habitacle	Les portes de la cabine sont abimées. Remettre en état les portes de la cabine.	12
Cuvette / Accès à la cuvette	Retirer l'huile du fond de cuvette.	13
Paliers et portes palières / Eléments constitutifs	Régler les contre galets des portes palières.	14
Paliers et portes palières / Eléments constitutifs	Les portes palières sont abimées. Remettre en état les portes palières.	15
Dispositifs de sécurité / Dispositifs hors course de sécurité et extra course	L'essai des fin de course haut et bas n'ont pas pu être réalisés (présence de public devant l'ascenseur en quantité importante).	16
Dispositifs de sécurité / Fonctionnement des dispositifs de sécurité spécifiques à l'installation	Le dispositif antidérive de l'ascenseur n'a pas pu être testé (usager trop nombreux, impossibilité de bloquer l'appareil).	17
Toit cabine, guidage, gaines, suspension / Eléments constitutifs de la gaine	Boucher les trous en gaine.	18
Toit cabine, guidage, gaines, suspension / Accès dans la gaine (protecteurs mobiles :portes, portillons et trappes de visite)	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de la gaine.	19

2.3. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Type d'équipement	Identification de l'installation (Numéro)	Eléments non vérifiés	En raison de :
Installation d'ascenseur	(A934017/3035/1)	Dispositifs de sécurité / Fonction "parachute"	Absence de dispositif de déclenchement à distance. Il est nécessaire d'installer ce dispositif rapidement et de procéder à l'essai parachute.
Installation d'ascenseur	(A934017/3035/1)	Dispositifs de sécurité / Fonction "limiteur de vitesse"	Absence de dispositif de déclenchement à distance. Il est nécessaire d'installer ce dispositif rapidement et de procéder à l'essai parachute.

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation complémentaire de cette mission.

3. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/INTÉRIEUR MAGASIN)

3.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de personnes
Installateur	CANU
Année d'installation	2003
Constructeur	CANU
Mainteneur	MP Altor
Localisation	Intérieur magasin
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12

3.1.1. Ascenseur (A934020/ANC2120)

Identification de l'ascenseur	A934020
Libellé client	ANC2120
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	2
Charge nominale (kg)	3200
Nombre de personnes	40
Vitesse nominale (m/s)	0,6
Type de suspension	Vérin et câbles
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Absence d'informations techniques

3.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquels il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

3.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (A934020/ANC2120)

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Documents / Dernier rapport de contrôle technique	Absence d'enregistrement concernant la levée de réserves formulées par le contrôleur. Assurer la réalisation des actions correctives destinées à supprimer ou atténuer les défauts identifiés lors du contrôle technique.	20
Documents / Dernier rapport de vérification périodique	Absence d'enregistrement concernant la levée de réserves formulées lors de la précédente vérification. Assurer, conformément aux exigences réglementaires, la réalisation des interventions destinées à supprimer ou atténuer les défauts présentant un danger pour la sécurité des personnes ou portant atteinte au bon fonctionnement de l'appareil.	21
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Fiche signalétique	Fiche signalétique absente. Assurer la disponibilité de la fiche signalétique (synthèse de l'étude de sécurité spécifique à l'installation).	22
Habitacle (Cabine) / Eclairage cabine	Remettre en état de fonctionnement un des éclairage en cabine qui ne fonctionne plus.	23
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Relier le dispositif de demande de secours en cabine au PC de sécurité (la liaison vers la société de maintenance fonctionne correctement). Le PC de sécurité devra être en mesure de nous communiquer l'origine de l'appel.	24

Eléments vérifiés	Observations	N°
Habitacle (Cabine) / Organes de commande et de signalisation en cabine	Indicateur des niveaux défaillant. Assurer le fonctionnement de l'indicateur des niveaux de l'habitacle.	25
Habitacle (Cabine) / Organes de commande et de signalisation en cabine	L'écart entre la porte de la cabine et le montant est trop importante. Réduire l'écart entre la porte de la cabine et le montant.	26
Habitacle (Cabine) / Eléments constitutifs de l'habitacle	Régler l'alignement de la porte de la cabine.	27
Cuvette / Accès à la cuvette	Nettoyer le fond de cuvette afin d'éviter tout risque d'incendie.	28
Paliers et portes palières / Organes de service et de signalisation, éclairage des abords	L'afficheur palier au niveau haut est détérioré. Remplacer l'afficheur palier au niveau haut.	29
Paliers et portes palières / Eléments constitutifs	Refixer le bouton palier du niveau bas.	30
Dispositifs de sécurité / Dispositifs hors course de sécurité et extra course	L'essai des fin de course haut et bas n'ont pas pu être réalisés (présence de public devant l'ascenseur en quantité importante).	31
Toit cabine, guidage, gaines, suspension / Accès dans la gaine (protecteurs mobiles : portes, portillons et trappes de visite)	L'essai du contact de la trappe d'accès au limiteur de vitesse n'a pas pu être effectué (absence d'échelle d'accès et présence de rayonnage rendant inaccessible la trappe d'accès).	32
Toit cabine, guidage, gaines, suspension / Organes d'attaches et de fixation	Revoir la mise en oeuvre des palettes de mou de câbles qui n'assure pas un fonctionnement optimal en cas de mou de câble.	33

3.3. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Type d'équipement	Identification de l'installation (Numéro)	Eléments non vérifiés	En raison de :
Installation d'ascenseur	(A934020/ANC2120)	Dispositifs de sécurité / Fonction "parachute"	Absence de dispositif de déclenchement à distance et inaccessibilité à la trappe d'accès en gaine. Il est nécessaire d'installer ce dispositif rapidement et de procéder à l'essai parachute.
Installation d'ascenseur	(A934020/ANC2120)	Dispositifs de sécurité / Fonction "limiteur de vitesse"	Absence de dispositif de déclenchement à distance et inaccessibilité à la trappe d'accès en gaine. Il est nécessaire d'installer ce dispositif rapidement et de procéder à l'essai parachute.

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation complémentaire de cette mission.

4. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/RÉCEPTION ASCENSEUR DROIT)

4.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de charges
Installateur	HYDRONORD
Année d'installation	2012
Constructeur	HYDRONORD
Mainteneur	MP Altor
Localisation	Réception ascenseur droit
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12

4.1.1. Ascenseur (A934019/3001/4)

Identification de l'ascenseur	A934019
Libellé client	3001/4
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	3
Charge nominale (kg)	12000
Nombre de personnes	160
Vitesse nominale (m/s)	0,35
Type de suspension	Vérin et câbles
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Absence d'informations techniques

4.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

L'installation n'a pas été vérifiée (Appareil à l'arrêt le jour de notre vérification (le 19/10/2022) (portes détériorées).)

5. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/RÉCEPTION ASCENSEUR GAUCHE)

5.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de charges
Installateur	HYDRONORD
Année d'installation	2012
Constructeur	HYDRONORD
Mainteneur	MP Altor
Localisation	Réception ascenseur gauche
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12

5.1.1. Ascenseur (A934018/3000/3)

Identification de l'ascenseur	A934018
Libellé client	3000/3
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	3
Charge nominale (kg)	9000
Nombre de personnes	120
Vitesse nominale (m/s)	0,36
Type de suspension	Vérin et câbles
Informations techniques sur la suspension (caractéristiques)	Absence d'informations techniques

5.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

5.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (A934018/3000/3)

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Documents / Dernier rapport de contrôle technique	Absence d'enregistrement concernant la levée de réserves formulées par le contrôleur. Assurer la réalisation des actions correctives destinées à supprimer ou atténuer les défauts identifiés lors du contrôle technique.	34
Documents / Dernier rapport de vérification périodique	Absence d'enregistrement concernant la levée de réserves formulées lors de la précédente vérification. Assurer, conformément aux exigences réglementaires, la réalisation des interventions destinées à supprimer ou atténuer les défauts présentant un danger pour la sécurité des personnes ou portant atteinte au bon fonctionnement de l'appareil.	35
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Fiche signalétique	Fiche signalétique absente. Assurer la disponibilité de la fiche signalétique (synthèse de l'étude de sécurité spécifique à l'installation).	36
Machinerie, poulie, électricité / Précision d'arrêt et de maintien de l'arrêt	Remettre en état de fonctionnement le voyant de présence à l'étage situé dans le local de machinerie.	37

Eléments vérifiés	Observations	N°
Habitacle (Cabine) / Eclairage cabine	Remettre en état de fonctionnement les appareils d'éclairage en cabine qui ne fonctionnent plus.	38
Habitacle (Cabine) / Eclairage cabine	Refixer les éclairages de la cabine.	39
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle est inopérant. Remettre en état de fonctionnement le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle et relié au centre de surveillance de la société de maintenance ainsi qu'au PC de sécurité.	40
Habitacle (Cabine) / Eléments constitutifs de l'habitacle	Régler la hauteur de la porte de la cabine.	41
Habitacle (Cabine) / Eléments constitutifs de l'habitacle	Les portes de la cabine sont abimées.	42
Cuvette / Accès à la cuvette	Nettoyer le fond de cuvette afin d'éviter tout risque d'incendie.	43
Paliers et portes palières / Eléments constitutifs	Les portes palières sont abimées. Remettre en état les portes palières.	44
Dispositifs de sécurité / Dispositifs hors course de sécurité et extra course	L'essai des fin de course haut et bas n'ont pas pu être réalisés (présence de public devant l'ascenseur en quantité importante).	45
Toit cabine, guidage, gaines, suspension / Eléments constitutifs de la gaine	Nettoyer l'ensemble des éléments en gaine (toit de cabine, câbles de suspension, poulies de vérin, limiteur de vitesse etc...).	46
Toit cabine, guidage, gaines, suspension / Eléments constitutifs de la gaine	Remettre en état de fonctionnement les appareils d'éclairage situés en gaine.	47

Annexe au rapport de Vérification Générale Périodique d'un ascenseur, monte-charge et élévateur de personnes n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s

Liste des points vérifiés dans le cadre de la mission

Lors de la mission effectuée par SOCOTEC, l'ensemble des points concernant l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence* ci-dessous, a été vérifié.

1	DOCUMENTS
1.1	Carnet d'entretien
1.1.1	Formalisation de la vérification des éléments de guidage et conclusions
1.1.2	Formalisation de la vérification des suspentes et de leurs attaches et conclusions
1.1.3	Formalisation de la vérification des mécanismes de levage et conclusions
1.1.4	Formalisation de l'essai du dispositif parachute ou équivalent et conclusions
1.2	Dernier rapport de contrôle technique (uniquement pour les ascenseurs)
1.3	Dernier rapport de vérification périodique
2	Gaine
2.1	Eléments constitutifs de la gaine
2.2	Protecteurs mobiles (Trappes et portes de visite)
2.3	Verrouillage électrique et mécanique des trappes et portes de visite
2.4	Eléments de guidage (habitable et contrepoids)**
2.5	Suspentes et attaches, poulies**
2.6	Dispositif amovible dont la mise en place est nécessaire pour maintenir une réserve de sécurité
2.7	Dispositif(s) limitant la course de l'habitable
2.8	Accès à la cuvette (échelles, ...)
3	Local des machines
3.1	Accès au local (échelles, trappes, garde-corps, ...)

3.2	Mécanismes de levage (treuil, poulies, tambour, vérin...)**
3.3	Dispositif parachute ou équivalent**
3.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne
3.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité spécifique)
3.6	Consignes
4	Paliers
4.1	Organes de service et de signalisation
5	Portes palières
5.1	Eléments constitutifs
5.2	Verrouillage mécanique et électrique
5.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
6	Habitacle
6.1	Eléments constitutifs (structure, plancher, parois, porte, garde-pieds,...)
6.2	Précision d'arrêt et de maintien de l'arrêt
6.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
6.4	Organes de service et de signalisation
6.5	Eclairage normal et de secours
6.6	Dispositif de demande de secours
6.7	Affichage de la limite d'usage
6.8	Indication de la charge

* Cette annexe respecte la méthodologie VGP selon le fascicule SOCOTEC - HH.CB.400 pour les vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charge et élévateurs de personnes dont la vitesse n'excède pas 0,15 m/s dans les établissements soumis au Code du travail ainsi que le guide 023 de FILIANCE validé par la délégation équipements.

** Pour les équipements installés en France, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques, ces vérifications ne sont pas à réaliser, si les documents fournis par l'entreprise d'entretien en font état.

Dans le cadre d'une vérification générale périodique étendue (VGPE), SOCOTEC peut apporter au chef d'établissement gardien de la chose dont il a la responsabilité, des éléments de réponse portant sur le respect des exigences relatives à la sécurité des travailleurs qui interviennent sur ces équipements. Cette prestation comporte en plus de la VGP réglementaire, le contrôle et l'interprétation des essais relatifs :

- à l'éclairage normal et de secours de la zone de machinerie et de poulies (locaux), de la gaine et des abords de portes palières ;
- aux dispositifs de protections électriques ;
- aux équipements sur le toit de l'habitable ;
- aux équipements dans la cuvette ;
- aux équipements dans le local de machines et de poulies ;
- aux dispositifs de protections de parties tournantes ;
- au dépannage à main ou manœuvre de rappel ;
- à l'usage exclusif de l'espace réservé à l'ascenseur ;
- à l'état général des éléments de l'installation.

ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
MP Altor	Ascenseur	Accès parking asc. gauche	A934017	3035/1	19/10/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M SAVARD Arnaud
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (A934017/3035/1), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

ANNEXE 2 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
MP Altor	Ascenseur	Intérieur magasin	A934020	ANC2120	19/10/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M SAVARD Arnaud
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (A934020/ANC2120), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

ANNEXE 3 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
MP Altor	Ascenseur	Réception ascenseur gauche	A934018	3000/3	19/10/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M SAVARD Arnaud
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (A934018/3000/3), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.